



# RAPPORT SUR LES RÉSULTATS ANNUELS

---

EN ÉDUCATION ET LE  
PLAN D'ÉDUCATION TRIENNIAL



# MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL SCOLAIRE

Le Conseil scolaire Centre-Est a comme priorité incontournable d'offrir une éducation de qualité pour tous ses élèves, dans le cadre du double mandat de l'école de langue française en milieu minoritaire: la réussite scolaire et la construction identitaire.

Le présent plan triennal et rapport annuel s'inspirent naturellement des objectifs, priorités et visées du ministère de l'éducation de l'Alberta. Plus précisément, la province exige que :

1. Les élèves de l'Alberta réussissent;
2. Les élèves des Premières Nations, métis et Inuits en Alberta réussissent;
3. L'Alberta a d'excellents enseignants, leaders scolaires et directions générales;
4. Le système d'éducation albertain M à 12 est bien gouverné et bien géré.

Le CSCE s'aligne avec les diverses stratégies proposées dans le Plan stratégique en éducation de langue française ([www.psself.ca](http://www.psself.ca)) dont les visées sont :

1. La réussite globale non seulement des élèves, des étudiants et des apprenants, mais aussi de leur famille, des membres du personnel éducatif ainsi que des membres de la communauté ;
2. Un continuum d'apprentissage qui commence avant la naissance et qui se poursuit tout le long de la vie. Ceci nécessite une conscientisation et une mobilisation de la communauté entière;
3. L'enfant, l'élève, l'étudiant ou l'apprenant, les parents et familles, le personnel éducatif et les membres de la communauté s'engagent de façon critique et démocratique à l'égard de l'apprentissage la vie durant, du rayonnement de la culture et de la vitalité de leur communauté.

De ces 3 visées découlent 4 priorités, dont 3 qui rejoignent de façon particulière les orientations et stratégies du CSCE:

1. La qualité et la participation accrue aux programmes et services francophones en développement de la petite enfance ;
2. La qualité des apprentissages à vie par un contexte de socialisation linguistique, culturelle et citoyenne ainsi qu'une participation accrue aux occasions d'apprentissage en français ;
3. L'optimisation des occasions de construction d'une identité individuelle et collective selon laquelle la langue française et ses cultures sont évidentes et authentiques et favorisent une participation accrue à ces occasions.

Il va sans dire que l'année 2019-2020 a été une année de bouleversements et de changements avec plusieurs mises en œuvre: en septembre, la *Education Act*, en octobre, l'annonce d'un budget scolaire nécessitant une refonte du budget 19-20, le développement d'un nouveau modèle de financement utilisant une moyenne ajustée pondérée et bien sûr, la pandémie de la COVID-19. Cette dernière a mené à un changement majeur dans l'accompagnement des apprentissages en mars 2020 jusqu'à juin 2020. Il sera par contre évident, en parcourant le présent plan triennal 2020-2023 et le rapport annuel des résultats en éducation 2019-2020, que le Conseil scolaire Centre-Est réussit très bien à rejoindre les objectifs et les visées ci-dessus, en faisant appel à une vaste gamme de stratégies.

Nous tenons à remercier la direction générale et l'ensemble de son équipe de leur dévouement, leur passion et leur succès qui sont mis en évidence dans le présent document.

Réginald Roy  
Président du Conseil scolaire Centre-Est



# ÉNONCÉ DES RESPONSABILITÉS

Le rapport sur les résultats annuels en éducation pour l'année scolaire 2019-2020 et le plan d'éducation triennal qui commence le 1er septembre 2020 du Conseil scolaire Centre Est ont été préparés sous la direction du conseil scolaire et conformément à ses responsabilités en vertu de la *Education Act* et de la *Fiscal Planning and Transparency Act*. Le présent document a été élaboré dans le cadre du plan d'activités et du plan financier du gouvernement provincial. Le conseil scolaire a utilisé, de son mieux, les résultats mentionnés dans le document afin d'élaborer le plan d'éducation, puis s'est engagé

à mettre en œuvre les stratégies qui y sont énoncées dans le but d'améliorer l'apprentissage et les résultats des élèves.

Le conseil scolaire a approuvé le rapport sur les résultats annuels en éducation pour l'année scolaire 2019-2020 ainsi que le plan d'éducation triennal pour la période allant de septembre 2020 à juin 2021 avec l'intention de formuler un nouveau plan triennal pour l'année 2021-2024 selon les exigences de Alberta Education afin de respecter le *Assurance Framework*.

<https://www.alberta.ca/fr-CA/accountability-education-system.aspx>

# ÉNONCÉS FONDAMENTAUX

## VISION

Créer un avenir prometteur et développer le plein potentiel de chaque élève en français et en anglais – c'est enrichir son parcours pour la vie.



## MISSION

### VALORISER L'ÉDUCATION FRANCOPHONE

Nous avons pour mission de valoriser l'éducation francophone, de s'assurer de la qualité des services éducatifs et de promouvoir la réussite de tous les élèves.

### PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE

Nous développons le bilinguisme en respectant l'évolution de chaque élève.

### VISER L'EXCELLENCE

Nous visons le développement du plein potentiel de l'élève, en formant des citoyens engagés, de par l'éveil de son esprit, de ses capacités intellectuelles et de son sens critique en misant sur la transmission de valeurs humanistes.

### COLLABORER AVEC LES FAMILLES ET LES COMMUNAUTÉS

Nous encourageons au cœur du projet éducatif une collaboration empreinte de réciprocité entre l'école, la famille et la communauté.

## VALEURS

Une démarche de consultation générale sera entreprise en 2020-2021 avec les communautés du Conseil scolaire. Une enquête dynamique et simple sera mise en œuvre auprès des élèves et des parents. Il s'agira de déterminer la congruence des valeurs fondamentales avec la vision du Conseil scolaire pour qu'elle se concrétise, et ce, au quotidien.



# PROFIL DE L'AUTORITÉ SCOLAIRE

Le Conseil scolaire Centre-Est compte maintenant cinq écoles et une école virtuelle servant la province (en 2020-2021) :

- **Bonnyville, école des Beaux-Lacs** (198 enfants/ élèves de la prématernelle à 12)
- **Cold Lake, école Voyageur** (265 enfants/ élèves de la prématernelle à 12)
- **Lac la Biche, école Ste-Catherine** (40 enfants/ élèves de la prématernelle à la 6<sup>e</sup> année)
- **Plamondon, école Beauséjour** (108 enfants/ élèves de la prématernelle à 12)
- **St-Paul, école du Sommet** (134 enfants/ élèves de la prématernelle à 12)
- **Centre francophone d'éducation à distance** - à la fin octobre, il y avait 602 inscriptions au CFED 10<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année. Puisque le CFED est programmé en 'quart', il s'ajoutera des inscriptions à la mi-novembre.

Le Conseil scolaire Centre-Est recherche toujours à rejoindre une plus grande proportion d'ayant-droits sur son territoire. L'ouverture d'une nouvelle école à Lac La Biche, l'école Sainte-Catherine, de la prématernelle à la 2<sup>e</sup> année dans sa première année d'opération, de la prématernelle à la 3<sup>e</sup> année dans sa deuxième année d'opération, de la prématernelle à la 5<sup>e</sup> dans cette troisième année d'opération et cette année de la prématernelle à la 6<sup>e</sup> année est un parfait exemple de cet objectif. Bien que le CSCE ait connu une augmentation de 3,9% de ses effectifs scolaires pour l'année scolaire 2018-2019, pour 2019-2020, le CSCE demeure stable avec une croissance d'environ 2% et une légère diminution en 2020-2021.

Le conseil scolaire Centre-Est a le plus petit territoire des 4 autorités régionales francophones de la province. Le conseil scolaire maintient que la carte devrait être recoupée pour préserver l'autonomie des 4 autorités tout en étant plus juste en ce qui a trait à permettre au CSCE de desservir le centre-est de la province, jusqu'au nord-est.



# TENDANCES ET ENJEUX

Plusieurs parents apprécient la mise en place d'un service de garde pour les demi-journées qui ne sont pas officiellement liées au programme préscolaire. La majorité des écoles du CSCE offre ce service. Le CSCE cherche à l'offrir dans chacune de ses écoles. Les services de garde avant/après l'école s'avèrent également appréciés des parents, ainsi que la garderie des Petits Oursons à St-Paul. Par ailleurs, la garderie fait maintenant partie des ELCC de la province.

Les communautés ont été claires lors des consultations, en ce qui a trait à la qualité du français, autant chez les élèves que chez les membres du personnel. Plus précisément, la maîtrise du français parlé est primordiale pour plusieurs. Il faut donc créer les conditions optimales pour l'appropriation de la langue française. Le conseil scolaire est conscient de l'importance d'élaborer des stratégies et de mettre en place des moyens pour rejoindre ses nombreux parents anglophones ou assimilés, les accueillir et les accompagner dans l'éducation francophone de leur enfant. D'ailleurs, une grande majorité des élèves qualifient pour la francisation. Toutefois, bien qu'il y ait des octrois d'une durée maximale de 5 ans pour les élèves identifiés comme ayant des besoins en francisation, le Conseil scolaire continue à s'objecter à l'idée d'un plafond de financement de 5 ans en francisation. Il est à préciser que dans un contexte minoritaire, la francisation ne peut être traitée de la même façon que l'anglais langue seconde étant donné que l'élève demeure toujours dans un milieu anglo-dominant, autant à la maison qu'après les heures de classe, alors que l'enfant qui reçoit un financement pour anglais langue-seconde demeure entouré, de par le fait de vivre dans un contexte majoritaire, par la langue anglaise.

Au niveau de la programmation, il est clair que le conseil scolaire réussit très bien, compte tenu de ses moyens, pour la gamme de cours de base. Les écoles ayant des installations spécialisées pour



certains cours complémentaires au secondaire réussissent bien, mais les parents tiennent à ce que les arts et la culture ne soient pas perdus de vue lorsque le conseil scolaire met en place des programmes complémentaires. Toutefois, il demeure extrêmement difficile de recruter des enseignants certifiés avec des spécialisations dans les beaux-arts, telle que la musique.

Le conseil scolaire est fier de ses résultats au niveau de l'inclusion mais il a été mentionné de part et d'autre lors des consultations qu'un accès aux services spécialisés en français en matière d'inclusion et de santé mentale doit continuer à s'améliorer. Une emphase particulière sur les transitions entre niveaux et le passage d'un cycle à l'autre est toujours souhaitée et il est important que le conseil scolaire ait en place une variété de stratégies de communication entre les parents et l'école, pour le bien des élèves. Il est à noter que plusieurs parents et membres du personnel consultés s'inquiètent de leur perception que les parents sont de moins en moins engagés dans l'éducation de leur enfant et de l'école de leur enfant.

# ...TENDANCES ET ENJEUX

Cela étant, les partenariats avec la communauté sont à développer ou maintenir, de façon continue, car des relations entre l'école et la communauté ne sont jamais acquises de façon permanente. Les parents soutiennent par contre qu'il est impératif que les partenariats soient bidirectionnels – que l'école soit dans sa communauté et que la communauté soit dans l'école. Évidemment, cette réalité peut devenir complexe dans le contexte minoritaire et dans le contexte de l'expansion du phénomène d'exogamie.

Le Conseil scolaire Centre-Est travaille de concert avec les autres autorités francophones de la province afin de pouvoir mieux répondre aux besoins des élèves. À cette fin, le conseil scolaire a sous sa tutelle, le *Centre francophone d'éducation à distance (CFÉD)*. Ce service de cours en ligne, surtout au niveau du secondaire 2<sup>e</sup> cycle, permet aux écoles secondaires de la province de pouvoir offrir une plus grande gamme de cours dans le but de retenir les élèves et se rapprocher de l'équivalence avec la majorité anglophone dans chacune des communautés.

Le dossier d'une formule de financement à long terme continue d'être un des buts visés par le CFÉD et ses gestionnaires. Il en demeure, toutefois, que les services offerts présentement et dans les dernières années n'ont pas été adéquats en raison du sous-financement, que le financement pour les prochaines années ne sera pas adéquat pour offrir des services véritablement équivalents à ceux offerts à la

majorité, ne sera pas adéquat pour faire face à l'augmentation des demandes de services du CFÉD et ne permettra pas au CFÉD d'adresser adéquatement et à temps, les besoins de peaufinage et de développement en prévision de l'implantation des nouveaux programmes d'études. Le CFÉD se doit d'être en mesure de fournir, aux écoles francophones, des ressources adaptées aux nouveaux programmes d'études, et ce, dès le début de l'implantation de ceux-ci. Le CFED a procédé à un examen des services d'éducation de formation à distance en Alberta afin d'identifier plus précisément le montant du financement nécessaire pour assurer une éducation de langue française véritablement équivalente à celle offerte à la majorité. Ce rapport est disponible sur demande.

Le Conseil scolaire Centre-Est a le plus petit territoire des 4 autorités régionales francophones de la province. Le conseil scolaire maintient que la carte devrait être recoupée pour préserver l'autonomie des 4 autorités tout en étant plus juste en ce qui a trait à permettre au CSCE de desservir le centre-est de la province, jusqu'au nord-est.

La situation des installations à Lac La Biche a fait l'objet de discussion tripartite entre le Northern Lights School District et le Lakeland Catholic School District. Le but de ces discussions est d'étudier les avantages de proposer la construction d'une installation qui permettrait la collaboration des trois conseils scolaires. Les discussions se poursuivront.





# TENDANCES ET ENJEUX, COVID-19

De mars 2020 à juin 2020, le CSCE a dû s'adapter du jour au lendemain à une situation extraordinaire avec l'annonce de la poursuite des apprentissages à la maison. Les directions et les enseignants ont réussi à adapter leur enseignement avec la poursuite de leur perfectionnement en technologie (plus de 108 formations suivies), de la transcription de leçons à un modèle différent tout en ayant à cœur la réussite mais surtout la santé mentale de leurs enfants, élèves et familles. Les directions ont redoublé d'effort pour s'assurer que les enseignants avaient tout ce dont ils avaient besoin pour arriver à poursuivre les apprentissages.

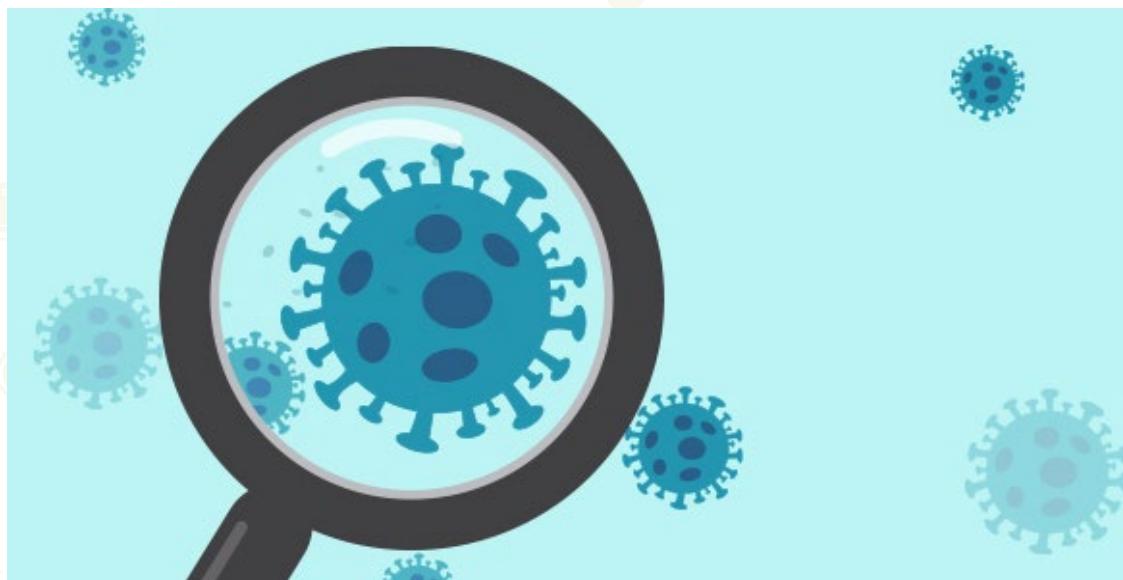
Le CSCE continue son travail de diligence en ces temps de pandémie et est prêt à réagir aux décisions provinciales pour la santé et le bien-être de tous. Les stratégies énoncées dans ce plan seront appelées à être modifiées selon le scénario préconisé par le ministère de l'éducation. Le CSCE souhaite mettre en évidence sa façon « organique » de consulter les directions et de vraiment se

fier aux gens qui sont sur le terrain pour guider les stratégies et les mesures à prendre dans nos écoles en ces temps extraordinaires.

Le CSCE, dans le but de recrutement et de réparation (article 23) offre des services à l'enfance au sein de ses écoles et communautés. Il a donc fallu ajuster, tout comme pour les écoles, les mesures sanitaires et les pratiques quotidiennes pour ces services. En fait, les mesures s'alignent bien avec celles des écoles malgré que ce soit un différent ministère. Le CSCE demeure à l'affût de toute nouvelle provenant des 2 ministères afin d'harmoniser la prise de décisions.

Le lien suivant pointe vers le plan du scénario 1 du CSCE qui décrit les priorités en ces temps de pandémie.

Lien au plan scénario 1 ici :  
**[centreest.ca/accueil/covid-19](http://centreest.ca/accueil/covid-19)**



# MAI 2020 SOMMAIRE GLOBAL DU PILIER DE RESPONSABILISATION

Catégorie	Mesure	Centre-Est			Alberta			Évaluation de la mesure		
		Plus récent	L'an passé	Moyenne sur 3 ans	Plus récent	L'an passé	Moyenne sur 3 ans	Rendement	Amélioration	Globale
Environnements d'apprentissage sécuritaires et bienveillants	Sécuritaires et bienveillants	<b>93,2/ 93,3*</b>	94,4	94,5	<b>89,4</b>	89,0	89,2	Très élevé	Constant	Excellent
Possibilités d'apprentissage pour les élèves	Choix de cours	<b>82,5/ 83,3*</b>	84,1	84,2	<b>82,4</b>	82,2	82,0	Très élevé	Constant	Excellent
	Qualité de l'éducation de base	<b>92,2</b>	90,9	90,3	<b>90,3</b>	90,2	90,1	Très élevé	Constant	Excellent
	Taux de décrochage	<b>5,4/ 0,6*</b>	5,2	3,8	<b>2,7</b>	2,6	2,7	Moyen	n.d.	n.d.
	Taux d'achèvement (3 ans)	<b>80,7/ 97*</b>	80,0	80,8	<b>79,7</b>	79,1	78,4	Élevé	Constant	Bien
Rendement des élèves M-9	Tests de rendement « Acceptable »	n.d.**	87,2	82,9	n.d.	73,8	73,6	n.d.	n.d.	n.d.
	Tests de rendement « Excellence »	n.d.**	16,8	14,2	n.d.	20,6	20,0	n.d.	n.d.	n.d.
Rendement des élèves 10-12	Diplôme « Acceptable »	n.d.**	87,1	87,5	n.d.	83,6	83,4	n.d.	n.d.	n.d.
	Diplôme « Excellence »	n.d.**	22,2	22,4	n.d.	24,0	23,5	n.d.	n.d.	n.d.
	Taux de participation (4 examens)	<b>73,2/ 87,9*</b>	77,3	76,3	<b>56,4</b>	56,3	55,6	Très élevé	Constant	Excellent
	Admissibles aux bourses Rutherford	<b>74,1/ 97,1*</b>	69,8	72,0	<b>66,6</b>	64,8	63,5	Élevé	n.d.	n.d.
Préparation à l'apprentissage continu, à l'employabilité et au civisme	Taux de transition (6 ans)	<b>84,6/ 87,3*</b>	79,4	77,7	<b>60,1</b>	59,0	58,5	Très élevé	Constant	Excellent
	Préparation pour le monde du travail	<b>91,3/ 91,2*</b>	86,8	88,7	<b>84,1</b>	83,0	82,7	Très élevé	Constant	Excellent
	Civisme	<b>90,9</b>	91,0	91,9	<b>83,3</b>	82,9	83,2	Très élevé	Constant	Excellent
Participation des parents	Engagement des parents	<b>89,0/ 89,5*</b>	80,8	84,1	<b>81,8</b>	81,3	81,2	Très élevé	Amélioration	Excellent
Amélioration continue	Amélioration des écoles	<b>84,9/ 84,6*</b>	87,1	86,8	<b>81,5</b>	81,0	80,9	Très élevé	Constant	Excellent

\* Résultats avec/ sans CFED (centre francophone d'éducation à distance)

\*\*Pas de résultat en raison de la COVID-19

# MAI 2020 SOMMAIRE GLOBAL DU PILIER DE RESPONSABILISATION

## Remarques :

1. Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne sont pas publiées. Un astérisque indique la suppression de ces données.
2. Les évaluations globales ne peuvent être calculées que si les évaluations d'amélioration et de rendement sont disponibles.
3. De 2014 à 2017, le nombre d'élèves ayant répondu à l'aide de l'outil NotreÉCOLE/ Entendez-moi (Tell THEM From ME) a influé sur le taux de participation au sondage.
4. Les données pour les tests de rendement sont les moyennes pondérées des résultats relatifs aux normes « Acceptable » et « Excellence ». Ces moyennes sont pondérées selon le nombre d'élèves inscrits aux cours suivants : English Language Arts (6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années et 9<sup>e</sup> C et E), Français (6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années), Mathématiques (6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années et 9<sup>e</sup> C et E), Sciences (6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années et 9<sup>e</sup> C et E), Études sociales (6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années et 9<sup>e</sup> C et E).
5. La participation aux tests de rendement provinciaux a été affectée par les incendies de mai à juin 2016 et de mai à juin 2019. Il faut donc faire preuve de prudence en interprétenant les tendances au fil du temps pour la province et pour les autorités scolaires touchées par ces événements.
6. Les données pour les examens en vue du diplôme sont les moyennes des résultats relatifs aux normes « Acceptable » et « Excellence ». Ces moyennes sont pondérées selon le nombre d'élèves qui passent l'examen en vue du diplôme des cours suivants : English Language Arts 30-1, English Language Arts 30-2, Français 30-1, Mathématiques 30-1, Mathématiques 30-2, Chimie 30, Physique 30, Biologie 30, Sciences 30, Études sociales 30-1, Études sociales 30-2.
7. Les incendies en mai et juin 2016 et en mai et juin 2019 ont eu une incidence sur la participation aux examens en vue du diplôme. Il faut donc faire preuve de prudence en interprétant les tendances au fil du temps pour la province et pour les autorités scolaires touchées par ces événements.
8. La pondération des notes attribuées par l'école pour les cours ayant un examen en vue du diplôme est passée de 50 % à 70 % pendant l'année scolaire 2015-2016. Il faut donc faire preuve de prudence lors de l'interprétation des tendances sur plusieurs années.
9. Les taux d'achèvement au secondaire (trois ans) et de participation aux examens en vue du diplôme obtenus en 2016 ont été ajustés pour refléter la correction effectuée à l'endroit de la cohorte de 10<sup>e</sup> année.
10. Les évaluations de la mesure "Amélioration" ne sont pas calculées pour les taux de décrochage des écoles et des autorités scolaires ni pour les taux d'admissibilité aux bourses Rutherford. Depuis 2019, on emploie une méthodologie actualisée de sorte à attribuer les résultats plus précisément dans le cas d'élèves prenant part à des programmes offerts par plus d'un fournisseur au cours d'une année scolaire. Il faut faire preuve d'une certaine prudence lorsqu'on interprète les résultats pour les écoles et les autorités scolaires au fil du temps.

# 2020 SOMMAIRE GLOBAL DU PILIER DE RESPONSABILISATION – PREMIÈRES NATIONS, MÉTIS ET INUITS

Pas de résultat pour juin 2020 pour les épreuves de rendement et de diplôme puisque l'administration des épreuves provinciales n'a pas eu lieu en raison de la COVID-19. Pas de résultat pour les autres catégories puisque le nombre de répondants ou d'élèves est inférieur à 6.

**Tableau montrant les taux de réussite (Rendement) par catégorie**

Mesure	Très faible	Faible	Moyen	Élevé	Très élevé
<b>Environnements d'apprentissage sécuritaires et bienveillants</b>	0,00 - 77,62	77,62 - 81,05	81,05 - 84,50	84,50 - 88,03	88,03 - 100,00
<b>Choix de cours</b>	0,00 - 66,31	66,31 - 72,65	72,65 - 78,43	78,43 - 81,59	81,59 - 100,00
<b>Qualité de l'éducation de base</b>	0,00 - 80,94	80,94 - 84,23	84,23 - 87,23	87,23 - 89,60	89,60 - 100,00
<b>Taux de décrochage</b>	100,00 - 9,40	9,40 - 6,90	6,90 - 4,27	4,27 - 2,79	2,79 - 0,00
<b>Taux d'achèvement (3 ans)</b>	0,00 - 57,03	57,03 - 62,36	62,36 - 73,88	73,88 - 81,79	81,79 - 100,00
<b>Tests de rendement « Acceptable »</b>	0,00 - 66,07	66,07 - 70,32	70,32 - 79,81	79,81 - 84,64	84,64 - 100,00
<b>Tests de rendement « Excellence »</b>	0,00 - 9,97	9,97 - 13,44	13,44 - 19,56	19,56 - 25,83	25,83 - 100,00
<b>Diplôme « Acceptable »</b>	0,00 - 73,77	73,77 - 80,97	80,97 - 86,66	86,66 - 90,29	90,29 - 100,00
<b>Diplôme « Excellence »</b>	0,00 - 7,14	7,14 - 13,15	13,15 - 19,74	19,74 - 24,05	24,05 - 100,00
<b>Taux de participation (4 examens)</b>	0,00 - 31,10	31,10 - 44,11	44,11 - 55,78	55,78 - 65,99	65,99 - 100,00
<b>Taux de transition (6 ans)</b>	0,00 - 39,80	39,80 - 46,94	46,94 - 56,15	56,15 - 68,34	68,34 - 100,00
<b>Préparation pour le monde du travail</b>	0,00 - 66,92	66,92 - 72,78	72,78 - 77,78	77,78 - 86,13	86,13 - 100,00
<b>Civisme</b>	0,00 - 66,30	66,30 - 71,63	71,63 - 77,50	77,50 - 81,08	81,08 - 100,00
<b>Engagement des parents</b>	0,00 - 70,76	70,76 - 74,58	74,58 - 78,50	78,50 - 82,30	82,30 - 100,00
<b>Amélioration des écoles</b>	0,00 - 65,25	65,25 - 70,85	70,85 - 76,28	76,28 - 80,41	80,41 - 100,00

## Remarques :

1. Pour toutes les mesures sauf celle du taux de décrochage : la plage de valeurs à chaque niveau d'évaluation est interprétée comme supérieure ou égale à la valeur la plus faible, et inférieure à la valeur la plus élevée. Pour le niveau d'évaluation Très élevé, les valeurs vont de supérieure ou égale à la valeur inférieure à 100 %.
2. Mesure du taux de décrochage : Puisque le « taux de décrochage » fonctionne à l'inverse de la plupart des mesures (c.-à-d. que les valeurs les plus basses sont les « meilleures »), la plage de valeurs à chaque niveau d'évaluation est interprétée comme supérieure à la valeur la plus faible, et inférieure ou égale à la valeur la plus élevée. Pour le niveau d'évaluation Très élevé, les valeurs vont de 0 % à moins que la valeur la plus élevée ou égale à celle-ci.



# TABLEAU DE L'AMÉLIORATION CONTINUE

Pour chaque autorité scolaire, l'évaluation de l'amélioration consiste à comparer le résultat de l'année en cours pour chaque mesure avec la moyenne des trois années précédentes. Un test statistique Chi-carré est utilisé pour déterminer la signification de l'amélioration. Ce test prend en compte la taille du conseil scolaire dans le calcul pour rendre l'évaluation de l'amélioration équitable entre les autorités de tailles différentes.

Catégorie d'évaluation	Intervalle de Chi-carré
Baisse significative	<b>3,84 + (présent &lt; moyenne des trois dernières années)</b>
Baisse	<b>1,00 - 3,83 (présent &lt; moyenne des trois dernières années)</b>
Constant/Maintien	<b>Moins de 1,00</b>
Amélioration	<b>1,00 - 3,83 (présent &gt; moyenne des trois dernières années)</b>
Nette amélioration	<b>3,84 + (présent &gt; moyenne des trois dernières années)</b>

# TABLEAU DE L'ÉVALUATION GLOBALE

L'évaluation globale combine l'évaluation du rendement et l'évaluation de l'amélioration. Le tableau ci-dessous illustre comment les évaluations du rendement et de l'amélioration sont combinées pour obtenir l'évaluation globale.

Taux de réussite (standards)

Amélioration	Très élevé	Élevé	Intermédiaire	Faible	Très faible
Amélioration significative	Excellent	Bien	Bien	Bien	Acceptable
Amélioration	Excellent	Bien	Bien	Acceptable	Problématique
Constant/Maintien	Excellent	Bien	Acceptable	Problématique	Préoccupant
Baisse	Bien	Acceptable	Problématique	Problématique	Préoccupant
Baisse significative	Acceptable	Problématique	Problématique	Préoccupant	Préoccupant

# ÉVALUATION DE LA CATÉGORIE

L'évaluation de la catégorie est une moyenne de l'évaluation globale des mesures qui composent la catégorie. Aux fins du calcul, considérons une évaluation globale d'Excellent égale à 2, Bien à 1, Acceptable à 0, Problématique à -1 et Préoccupant à -2. La moyenne simple (la moyenne) de ces valeurs, arrondie au nombre entier le plus proche donne la valeur d'évaluation de la catégorie. Elle est ensuite reconvertise en une couleur à l'aide de la même échelle que ci-dessus (par ex. 2 = Excellent, 1 = Bon, 0 = Acceptable, -1 = Problématique, -2 = Préoccupant).

# PREMIER RÉSULTAT : LES ÉLÈVES ALBERTAINS RÉUSSISSENT.

<b>Mesure de rendement</b>	<b>Résultats (en pourcentage)</b>						<b>Cible</b>	<b>Évaluation de la mesure</b>			<b>Cibles</b>		
	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2020</b>		<b>Rendement</b>	<b>Amélioration</b>	<b>Globale</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2020</b>
<b>Pourcentage global des élèves des 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années qui ont atteint la norme « Acceptable » aux tests de rendement (résultats globaux de la cohorte)</b>	<b>87,6</b>	<b>81,4</b>	<b>80,2</b>	<b>87,2</b>	<b>n.d.</b>	<b>82,0</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>85,0</b>	<b>86,0</b>	<b>87,0</b>
<b>Pourcentage global des élèves des 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années qui ont atteint la norme « Excellence » aux tests de rendement (résultats globaux de la cohorte)</b>	<b>18,0</b>	<b>13,2</b>	<b>12,6</b>	<b>16,8</b>	<b>n.d.</b>	<b>15,0</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>15,0</b>	<b>16,0</b>	<b>17,0</b>

## STRATÉGIES

### En raison de la COVID-19 et des mesures sanitaires en place, certaines stratégies devront être modifiées ou même repoussées.

L'équipe de gestion, et/ou les directions et/ou les enseignants s'engageront à:

- Mettre en œuvre les stratégies de l'approche collaborative\* pour favoriser l'inclusion, faciliter la différentiation et mettre en œuvre la réponse à l'intervention afin de répondre aux besoins de tous les élèves et leur permettre de mieux réussir; ceci veut également dire niveler vers le haut pour augmenter l'excellence. Cette approche invite les enseignants à tout d'abord célébrer les réussites des élèves.
- De façon concrète, chaque école établira un plan d'école incluant de progression de l'approche avec la consultante experte du CPFPP et l'appui de la direction générale adjointe.
- Lors de l'analyse locale, continuer à isoler les facteurs qui distinguent les résultats satisfaisants du niveau d'excellence, afin de pouvoir remédier aux pratiques pédagogiques inefficaces, ou qui ne visent que la majorité des élèves.
- Participer aux groupes de travail et à la correction des épreuves provinciales ainsi qu'aux groupes de travail du projet d'examens communs afin de :

- Permettre de faire le lien entre le programme d'études et des évaluations de qualité supérieure;

- Améliorer les habiletés de conception d'examens.

**NB.** Les directions et la direction générale mettront une emphase particulière sur la participation des enseignants qui n'y ont jamais participé ou participé très peu.

- Administrer les examens communs développés par les enseignants francophones de la province (*Projet de banque de questions et examens en commun*) à tous les niveaux. Ceci permettra d'aligner l'enseignement avec les programmes d'étude et de mettre l'emphase sur des stratégies pertinentes pour la réussite des élèves, tant au niveau acceptable qu'au niveau de l'excellence. Ces examens devront respecter la pondération prescrite par le conseil scolaire pour calculer la note finale de l'élève pour les matières en question.

- Poursuivre les conversations professionnelles relativement à la recherche portant sur le degré d'impact des diverses stratégies d'enseignement, dans le cadre des réunions du personnel, des directions et des rencontres entre la direction et les enseignants de son école.

- Encourager les rencontres et échanges entre enseignants de différentes écoles du conseil scolaire pour le partage de stratégies gagnantes afin de faire ressortir ce qui distingue des résultats acceptables de l'excellence.
- Encourager les rencontres et échanges entre enseignants des conseils scolaires francophones pour le partage de stratégies gagnantes afin de faire ressortir ce qui distingue des résultats acceptables de l'excellence.
- Continuer à utiliser les divers outils de dépistage disponibles à l'élémentaire pour mieux répondre aux besoins de TOUS les élèves : PRIME, GB+ et participation active au pilotage des tests de l'évaluation de l'apprentissage en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année.
- Continuer à bâtir une communauté d'apprentissage en littératie et en santé mentale avec la méthode CAFÉ et les 5 au quotidien : l'emphase en 2019-2020 est sur l'approche collaborative\* développée par Kurtis Hewson avec l'appui d'une conseillère financée par le CPFPP.

\* Approche collaborative, explication : L'approche collaborative est une démarche à l'échelle de l'école pour répondre aux besoins individuels des élèves en se basant sur la recherche pédagogique et l'application pratique. Cette approche propose trois composantes fondamentales de ce cadre d'action : les rencontres d'équipes collaboratives, les évaluations et la pyramide d'interventions. Hewson<sup>1</sup> le décrit comme un processus à « coquille rigide et intérieur souple. » En d'autres termes, le modèle fournit un cadre qui aide chaque école à tracer son propre chemin vers une approche collaborative. Les trois composantes sont nécessaires afin que les écoles puissent fournir un cadre optimal pour la réussite de tous les élèves. (Hewson, 2015)

### Remarques :

1. Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne sont pas publiées. Un astérisque indique la suppression de ces données.
2. Les évaluations globales ne peuvent être calculées que si les évaluations d'amélioration et de rendement sont disponibles.
3. Les données pour les tests de rendement sont les moyennes pondérées des résultats relatifs aux normes « Acceptable » et « Excellence ». Ces moyennes sont pondérées selon le nombre

d'élèves inscrits aux cours suivants : English Language Arts (6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années et 9<sup>e</sup> C et E), Français (6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années), Mathématiques (6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années et 9<sup>e</sup> C et E), Sciences (6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années et 9<sup>e</sup> C et E), Études sociales (6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années et 9<sup>e</sup> C et E).

4. La participation aux tests de rendement provinciaux a été affectée par les incendies de mai à juin 2016 et de mai à juin 2019. Il faut donc faire preuve de prudence en interprétant les tendances au fil du temps pour la province et pour les autorités scolaires touchées par ces événements.

<b>Mesure de rendement</b>	<b>Résultats (en pourcentage)</b>					<b>Cible</b>	<b>Évaluation de la mesure</b>			<b>Cibles</b>			
	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>		<b>2020</b>	<b>Rendement</b>	<b>Amélioration</b>	<b>Globale</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>Pourcentage global des élèves qui ont atteint la norme « Acceptable » aux examens en vue du diplôme (résultats globaux)</b>	<b>76,3</b>	<b>86,0</b>	<b>89,3</b>	<b>87,1</b>	<b>n.d.</b>	<b>90,0</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>86,0</b>	<b>87,0</b>	<b>88,0</b>
<b>Pourcentage global des élèves des 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années qui ont atteint la norme « Excellence » aux tests de rendement (résultats globaux de la cohorte)</b>	<b>16,7</b>	<b>15,6</b>	<b>29,4</b>	<b>22,2</b>	<b>n.d.</b>	<b>22,0</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>16,0</b>	<b>17,0</b>	<b>18,0</b>

## STRATÉGIES

En raison de la COVID-19 et des mesures sanitaires en place, certaines stratégies devront être modifiées ou même repoussées.

- Mettre en œuvre les stratégies du plan de la reconception du secondaire en créant des relations significatives avec les élèves, en favorisant l'aide individuelle, la différentiation et la réponse à l'intervention. Nos 4 écoles sont présentement dans le projet.

- Mettre en œuvre les stratégies de l'approche collaborative pour faciliter la différentiation et la réponse à l'intervention afin de répondre aux besoins de tous les élèves et leur permettre de mieux réussir- ceci veut également dire niveler vers le haut pour augmenter l'excellence.

# PREMIER RÉSULTAT : LES ÉLÈVES ALBERTAINS RÉUSSISSENT. (SUITE)

- Continuer à isoler les facteurs, au niveau local, qui distinguent les résultats satisfaisants du niveau d'excellence, afin de pouvoir remédier aux pratiques pédagogiques inefficaces, ou qui ne visent que la majorité des élèves.

- Participer aux groupes de travail et à la correction des épreuves provinciales ainsi qu'aux groupes de travail du projet d'examens communs afin de :

- Permettre de faire le lien entre le programme d'études et des évaluations de qualité supérieure;
- Améliorer les habiletés de conception d'examens.

**NB.** Les directions et la direction générale mettront une emphase particulière sur la participation des enseignants qui n'y ont jamais participé ou participé très peu.

- Administrer les examens communs développés par les enseignants francophones de la province (*Projet de banque de questions et examens en commun*) à tous les niveaux. Ceci permettra d'aligner l'enseignement avec les programmes d'étude et de mettre l'emphase sur des stratégies pertinentes pour la réussite des élèves, tant au niveau acceptable qu'au niveau de l'excellence. Ces examens devront respecter la

pondération prescrite par le conseil scolaire pour calculer la note finale de l'élève pour les matières en question.

- Poursuivre les conversations professionnelles relativement à la recherche portant sur le degré d'impact des diverses stratégies d'enseignement, dans le cadre des réunions du personnel, des directions et des rencontres entre la direction et les enseignants de son école (Hattie).

- Encourager les rencontres et échanges entre enseignants de différentes écoles du conseil scolaire pour le partage de stratégies gagnantes afin de faire ressortir ce qui distingue des résultats acceptables de l'excellence.

- À encourager les rencontres et échanges entre enseignants des conseils scolaires francophones pour le partage de stratégies gagnantes afin de faire ressortir ce qui distingue des résultats acceptables de l'excellence.

- Continuer à bâtir une communauté d'apprentissage en littératie et en santé mentale: l'emphase en 2020-2021 est sur l'approche collaborative développée par Kurtis Hewson avec l'appui du CPFPP.

## Remarques :

1. Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne sont pas publiées. Un astérisque indique la suppression de ces données.
2. Les évaluations globales ne peuvent être calculées que si les évaluations d'amélioration et de rendement sont disponibles.
3. Les données pour les examens en vue du diplôme sont les moyennes des résultats relatifs aux normes « Acceptable » et « Excellence ». Ces moyennes sont pondérées selon le nombre d'élèves inscrits aux

cours suivants : English Language Arts 30-1, English Language Arts 30-2, Français 30-1, Mathématiques 30-1, Mathématiques 30-2, Chimie 30, Physique 30, Biologie 30, Sciences 30, Études sociales 30-1, Études sociales 30-2.

4. Les incendies en mai et juin 2016 et en mai et juin 2019 ont eu une incidence sur la participation aux examens en vue du diplôme. Il faut donc faire preuve de prudence en interprétant les tendances au fil du temps pour la province et pour les autorités scolaires touchées par ces événements.



# PREMIER RÉSULTAT : LES ÉLÈVES ALBERTAINS RÉUSSISSENT. (SUITE)

Mesure de rendement	Résultats (en pourcentage)						Cible	Évaluation de la mesure			Cibles		
	2015	2016	2017	2018	2019	2020		Rendement	Amélioration	Globale	2020	2021	2019
Taux d'achèvement des études secondaires des élèves dans les trois ans suivant leur entrée en 10 <sup>e</sup> année	85,7	93,9	68,5	80,0	93,2/ 97,0 <sup>1</sup>	81,0	Élevé	Constant	Bien	86,0	87,0	88,0	
Pourcentage des élèves qui ont passé quatre examens ou plus en vue du diplôme dans les trois ans suivant leur entrée en 10 <sup>e</sup> année	78,2	87,9	63,8	77,3	73,2/ 87,9 <sup>1</sup>	78,0	Très élevé	Constant	Excellent	79,0	80,0	81,0	
Taux annuel de décrochage des élèves âgés de 14 à 18 ans	0,7	2,1	3,9	5,2	5,4/ 0,6 <sup>1</sup>	4,0	Moyen	n.d.	n.d.	3,0	2,0	1,0	
Taux de transition du secondaire au postsecondaire dans les six ans suivant l'entrée des élèves en 10 <sup>e</sup> année	80,0	85,5	68,2	79,4	84,6/ 87,3 <sup>1</sup>	80,0	Très élevé	Constant	Excellent	82,0	84,0	86,0	
Pourcentage des élèves de la 12 <sup>e</sup> année qui répondent aux critères d'admissibilité de la bourse d'études Rutherford	66,1	71,4	74,7	69,8	74,1/ 97,1 <sup>1</sup>	70,0	Élevé	n.d.	n.d.	72,0	74,0	76,0	

## Commentaires relatifs aux résultats

Par exemple, des renseignements sur le contexte, des facteurs influant sur le rendement ou des mesures prises par l'autorité scolaire ayant pu motiver une évaluation « Amélioration » ou « Nette amélioration » selon le Pilier de responsabilisation.

<sup>1</sup> **Résultat sans CFED :** Il est à noter que les taux pour cette catégorie incluent les élèves inscrits au Centre francophone d'éducation à distance. Malgré que les 4 écoles secondaires aient bien réussi dans ces catégories, les statistiques parfois plus faibles du CFED font en sorte que le résultat global pour le CSCE en est affecté à la baisse. Il est ainsi plus difficile d'intervenir auprès de ces élèves car soit ils appartiennent à un autre Conseil ou à une autre province ou ils sont des élèves adultes indépendants. Avec la situation de pandémie et le fait qu'encore plus d'élèves se sont inscrits au CFED en septembre 2020, il sera important de développer une stratégie avec le System Assurance Branch pour que les résultats au pilier soient les plus représentatifs possible pour chacun des Conseils scolaires francophones.



# STRATÉGIES

En raison de la COVID-19 et des mesures sanitaires en place, certaines stratégies devront être modifiées ou même repoussées.

## **TAUX D'ACHÈVEMENT, DÉCROCHAGE, 4 EXAMENS, TRANSITION PS ET ADMISSIBILITÉ RUTHERFORD<sup>1</sup>**

- Le conseil scolaire mettra en œuvre les stratégies du plan de la reconception du secondaire en créant des relations significatives avec les élèves, en favorisant l'aide individuelle, la différentiation et la réponse à l'intervention (horaire et échéancier flexibles).

- Le conseil scolaire continuera à promouvoir et à faciliter la réalisation des activités de formation pérисcolaires auprès des élèves (ex. stages de leadership FJA, activités avec le CDM, excursion hivernale à Jasper, festival de théâtre, etc.) et parascolaires traditionnels (ex. sports).

- Le conseil scolaire s'assurera que les élèves participeront aux foires d'emploi, journée de carrières et visites d'institutions post secondaires, incluant collèges professionnels ET de vocations.

- Le conseil scolaire maintiendra le poste de conseiller en orientation et à l'engagement des élèves pour appuyer, avec les équipes école, les besoins d'orientation de nos élèves du secondaire et les sensibiliser et encourager de poursuivre un rendement digne des bourses Rutherford. Ce conseiller s'occupera en plus de la coordination centrale de l'éducation hors campus (RAP, formation par stages, crédits à double reconnaissance, Green Certificate) pour l'année scolaire 2020-2021. De plus, chaque école a dédié du temps d'orientation/consultation, à la tâche d'un enseignant ou direction à raison d'au moins 2 périodes par semaine dans le but d'appuyer sur place et de façon ponctuelle les élèves pour l'orientation. Ceci est en plus des visites du conseiller.

- Le conseil scolaire a également désigné une personne ressource au bien-être des élèves par école, à raisons de quelques périodes par semaine, pour 2020-2021. Cette personne ressource sera présente pour l'appui affectif, social et académique auprès de nos jeunes ayant des besoins dans ces domaines et ainsi réduire l'anxiété, les échecs ou le décrochage. Elle est également la ressource qui appuie pour le dépistage à savoir vers quel

organisme de santé physique ou mentale (disponible dans la communauté) diriger la famille et l'élève.

- Le conseil scolaire a accès aux services d'une psychologue à 0,5 ÉTP. Le mandat prioritaire de la psychologue est de se joindre aux équipes collaboratives pour l'appui quant aux interventions et stratégies universelles et ciblées. Dans quelques cas, elle peut aussi appuyer pour les besoins spécialisés médicaux ou comportementales. Elle vient également appuyer la personne ressource pour le dépistage en santé mentale.

- Les 3 personnes ressources (orientation et engagement, santé mentale et psychologie) se joindront aux équipes collaboratives des écoles pour participer pleinement à la conversation pour la réussite de tous les élèves (en référence au modèle de l'approche collaborative, stratégie universelle des écoles du Centre-Est).

- La direction adjointe aux services pédagogiques participe aux initiatives locales d'appui en santé mentale (3 en tout) avec tous les partenaires (autres conseils, AHS, etc.).

### **- L'équipe du CFED s'engage à :**

- S'assurer auprès du ministère que le pourcentage du taux de décrochage du CFED n'inclut les élèves hors-province (ententes) ni des élèves déjà inscrits à une école francophone.
- À gérer les données d'inscription afin de supprimer les cours inscrits par erreur et ce avant le « turn-over » de Maplewood et PASI (31 juillet de l'année en cours);
- À vérifier bimensuellement, les progrès de ses élèves dans les cours pour lesquels ils sont inscrits;
- Encourager la communication enseignant-élève en facilitant les possibilités d'accès sur le site Web et exiger une première rencontre au départ;
- Faire un suivi ponctuel aux 2 mois pour les élèves qui n'ont pas, ou très peu, accompli dans le cours;
- Faire une mise à jour pour certains cours afin de les rendre plus interactifs et motivants pour les élèves suite à une prise de conscience qu'ils sont trop littéraires et ne répondent pas nécessairement aux besoins de tous les élèves.

### Remarques :

1. Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne sont pas publiées. Un astérisque indique la suppression de ces données.
2. Les évaluations globales ne peuvent être calculées que si les évaluations d'amélioration et de rendement sont disponibles.
3. Le taux de participation aux examens en vue du diplôme, le taux d'achèvement des études secondaires et le taux de transition du secondaire au postsecondaire sont calculés à partir d'une cohorte d'élèves de 10<sup>e</sup> année qui sont suivis pendant quelques années.
4. Les données pour les examens en vue du diplôme sont les moyennes des résultats relatifs aux normes «Acceptable» et «Excellence». Ces moyennes sont pondérées selon le nombre d'élèves inscrits aux cours suivants : English Language Arts 30-1, English Language Arts 30-2, Français 30-1, Mathématiques 30-1, Mathématiques 30-2, Chimie 30, Physique 30, Biologie 30, Sciences 30, Études sociales 30-1, Études sociales 30-2.
5. Il faut faire preuve de prudence lors de l'interprétation des évaluations et des résultats sur plusieurs années pour Mathématiques 30-1/30-2, car le processus de comparaison n'était pas en vigueur avant l'année scolaire 2016-2017. Alberta Education ne fournit pas de renseignements sur les tendances avant d'avoir obtenu des données de comparaison sur cinq ans pour les examens.
6. Les incendies en mai et juin 2016 et en mai et juin 2019 ont eu une incidence sur la participation aux examens en vue du diplôme. Il faut donc faire preuve de prudence en interpréter les tendances au fil du temps pour la province et pour les autorités scolaires touchées par ces événements.
7. La pondération des notes attribuées par l'école pour les cours ayant un examen en vue du diplôme est passée de 50 % à 70 % pendant l'année scolaire 2015-2016. Il faut donc faire preuve de prudence lors de l'interprétation des tendances sur plusieurs années.
8. À cause de ce passage des systèmes de source de données précédents au Provincial Approach to Student Information (PASI), les résultats historiques en matière de taux d'admissibilité aux bourses Rutherford ne sont pas disponibles.
9. Les taux d'achèvement au secondaire (trois ans) et de participation aux examens en vue du diplôme obtenus en 2016 ont été ajustés pour refléter la correction effectuée à l'endroit de la cohorte de 10<sup>e</sup> année.





Mesure de rendement	Résultats (en pourcentage)							Cible	Évaluation de la mesure			Cibles		
	2016	2017	2018	2019	2020	2020	Rendement		Amélioration	Globale	2022	2023	2024	
	90,1	91,2	93,5	91,0	90,9	92,0	Très élevé		Constant	Excellent	94,0	93,0	94,0	
<b>Pourcentage des élèves, des enseignants et des parents estimant que les élèves font preuve des caractéristiques des citoyens engagés</b>														

## STRATÉGIES

En raison de la COVID-19 et des mesures sanitaires en place, certaines stratégies devront être modifiées ou même repoussées.

- Le conseil scolaire mettra en œuvre les stratégies du plan de la reconception du secondaire en créant des relations significatives avec les élèves, en favorisant l'aide individuelle, la différentiation et la réponse à l'intervention (horaire et échéancier flexibles).
- Le conseil scolaire continuera à promouvoir et à faciliter la réalisation des activités de formation pérисcolaires auprès des élèves (ex. *stages de leadership* FJA, activités avec le CDM, excursion hivernale à Jasper, festival de théâtre, etc.) et parascalaires traditionnels (ex. sports).
- Le conseil scolaire s'assurera que les élèves participeront aux foires d'emploi, journée de carrières et visites d'institutions post secondaires, incluant collèges professionnels ET de vocations.
- Le conseil scolaire maintiendra le poste de conseiller en orientation et à l'engagement des élèves pour appuyer, avec les équipes école, les besoins d'orientation de nos élèves du secondaire et les sensibiliser et encourager de poursuivre un rendement digne des bourses Rutherford. Ce conseiller s'occupera en plus de la coordination centrale de l'éducation hors campus (RAP, formation par stages, crédits à double reconnaissance, *Green Certificate*) pour l'année scolaire 2020-2021. De plus, chaque école a dédié du temps d'orientation/consultation, à la tâche d'un enseignant ou direction à raison d'au moins 2 périodes par semaine dans le but d'appuyer sur place et de façon ponctuelle les élèves pour l'orientation. Ceci est en plus des visites du conseiller.
- Le conseil scolaire a également désigné une personne ressource au bien-être des élèves par école, à raisons de quelques périodes par semaine, pour 2020-2021. Cette personne ressource sera présente pour l'appui affectif, social et académique auprès de nos jeunes ayant des besoins dans ces domaines et ainsi réduire l'anxiété, les échecs ou le décrochage. Elle est également la ressource qui appuie pour le dépistage à savoir vers quel organisme de santé physique ou mentale (disponible dans la communauté) diriger la famille et l'élève.
- Le conseil scolaire a accès aux services d'une psychologue à 0,5 ETP. Le mandat prioritaire de la psychologue est de se joindre aux équipes collaboratives pour l'appui quant aux interventions et stratégies universelles et ciblées. Dans quelques cas, elle peut aussi appuyer pour les besoins spécialisés médicaux ou comportementales. Elle vient également appuyer la personne ressource pour le dépistage en santé mentale.
- Les 3 personnes ressources (orientation et engagement, santé mentale et psychologie) se joindront aux équipes collaboratives des écoles pour participer pleinement à la conversation pour la réussite de tous les élèves (en référence au modèle de l'approche collaborative, stratégie universelle des écoles du Centre-Est). Chaque école du conseil continuera de mettre en priorité la stratégie universelle des zones de régulations en plus d'appuis ciblés et spécialisés en contractant des services de AHS pour le renforcement des capacités des enseignants, en désignant une assistante à l'éducation responsable des interventions.

### Remarques :

1. Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne sont pas publiées. Un astérisque indique la suppression de ces données.
2. De 2014 à 2017, le nombre d'élèves ayant répondu à l'aide de l'outil NotreÉCOLE/Entendez-moi (Tell THEM From ME) a influé sur le taux de participation au sondage.



# DEUXIÈME RÉSULTAT : LES ÉLÈVES DES PREMIÈRES NATIONS, MÉTIS ET INUITS EN ALBERTA RÉUSSISSENT.

---

**En raison de la COVID-19 et des mesures sanitaires en place, certaines stratégies devront être modifiées ou même repoussées.**

**Pas de résultat pour juin 2020.**

## STRATÉGIES

- Les enseignants continueront à s'assurer que les élèves maîtrisent les résultats d'apprentissage des programmes d'études de la 2<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> années qui portent sur les contributions et les réalités des Premières nations, métis et Inuit.
- Aussi, les directions d'école devront inclure cette stratégie dans leur plan triennal et en tenir compte lors de la révision des plans long terme des enseignants et dans le cadre de la supervision et l'évaluation des enseignants.
- Les écoles offriront, bi-annuellement, au moins un atelier sensibilisant les élèves et le personnel aux Premières nations, métis et Inuit.
- Les enseignants suivront une formation offerte par le Consortium portant sur Premières nations, métis et Inuit.
- Les enseignants démontreront dans leur enseignement et routine une attitude et une approche d'accueil de la diversité et des différences entre les apprenants et favoriseront l'égalité des chances pour tous les apprenants de leur salle de classe (incluant les Premières nations, métis et Inuit). Ceci se fera de façon concrète avec des activités inclusives reconnaissant et célébrant la diversité dans la salle de classe, l'école, la communauté, l'Alberta et le Canada (ex. organiser un échange en début d'année avec des élèves d'une école avec une communauté autochtone ou métis avoisinante).



# TROISIÈME RÉSULTAT : L'ALBERTA A D'EXCELLENTS ENSEIGNANTS, LEADEURS SCOLAIRES ET DIRECTIONS GÉNÉRALES.

<b>Mesure de rendement</b>	<b>Résultats (en pourcentage)</b>						<b>Cible</b>	<b>Évaluation de la mesure</b>			<b>Cibles</b>		
	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>		<b>Rendement</b>	<b>Amélioration</b>	<b>Globale</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>Pourcentage des élèves, des enseignants et des parents satisfaits de la possibilité offerte aux élèves d'accéder à un vaste choix de cours, y compris les beaux-arts, les carrières, la santé, l'éducation physique et la technologie</b>	<b>82,2</b>	<b>84,1</b>	<b>84,4</b>	<b>84,1</b>	<b>82,5/ 83,3<sup>1</sup></b>	<b>85,0</b>	<b>Très élevé</b>	<b>Constant</b>	<b>Excellent</b>	<b>85,0</b>	<b>86,0</b>	<b>87,0</b>	

<sup>1</sup> Résultat sans CFED

## Commentaires relatifs aux résultats

Il est intéressant de voir que les résultats des 4 écoles diffèrent pour les différentes cohortes et catégories et ce, malgré que la programmation soient similaires. Ainsi, il sera prioritaire de voir si le niveau de satisfaction est en lien avec le fait que les questions ne soient pas assez claires ou précises (ex. apprentissage d'une 2<sup>e</sup> langue) ou si le jugement est plutôt orienté vers un autre aspect que la matière même. Encore une fois, la réponse « je ne sais pas » est utilisée à plusieurs reprises.

## STRATÉGIES

### En raison de la COVID-19 et des mesures sanitaires en place, certaines stratégies devront être modifiées ou même repoussées.

- Lors de l'embauche de nouveaux enseignants, leurs compétences dans les domaines reliés aux arts visuels, le théâtre, la musique et l'informatique sont pris en considération.
- Les 4 écoles de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année offriront un programme de fondements carrières et technologies en 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> année.
- Le conseil scolaire continue le déploiement de portable pour tous ses élèves du secondaire. Les enseignants du secondaire utilisent divers outils/ stratégies pour l'atteinte des résultats d'apprentissage tel Google Classroom, Remind, Notebook, classe inversée...
- Le conseil scolaire a équipé tout l'élémentaire de 2 charriots de portables, d'un mini-laboratoire de Mac ainsi que de 2 charriots de iPads. Cet éventail d'outils vient appuyer l'apprentissage des jeunes à l'élémentaire grâce à la production multi médias en recherche, en littératie et en sciences.

- Le conseil scolaire profitera de la disponibilité d'un conseiller en techno pédagogie du Consortium pour un arrimage souple de l'utilisation de toute technologie utilisée pour l'apprentissage et la réussite des élèves.

- Le conseil scolaire met à la disposition des écoles un appui ponctuel en technologie par le biais du conseiller en orientation et à l'engagement des élèves.

- Suite à la visite sur le terrain de Thierry Karsenti en mai et septembre 2017 et son appui en 2017-2018, il fut constaté que la technologie est exploitée et utilisée de façons différentes dans les 4 écoles. Le partage de pratiques innovatrices et la création d'un plan commun pourrait maximiser encore plus l'utilisation de la technologie dans un environnement riche en apprentissage. Ce plan contiendra des stratégies pour le « coding ». Sa révision est prévue pour 2020-2021.

- Chaque direction participera à une analyse approfondie des résultats au pilier pour cette section et ressortir les faiblesses. Des stratégies seront développées localement (tel l'explication impartiale aux élèves de chacune des questions du pilier, expliquer l'impact du « je ne sais pas »,

promouvoir la programmation locale, etc).

- Une campagne d'encouragement de participation au pilier sera amorcée bien avant la période d'administration.

### **Remarques :**

1. Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne sont pas publiées. Un astérisque indique la suppression de ces données.
2. De 2014 à 2017, le nombre d'élèves ayant répondu à l'aide de l'outil NotreÉCOLE/Entendez-moi (Tell THEM From ME) a influé sur le taux de participation au sondage.





# QUATRIÈME RÉSULTAT :

## LE SYSTÈME D'ÉDUCATION ALBERTAIN MÀ 12 EST BIEN GOUVERNÉ ET BIEN GÉRÉ.

Mesure de rendement	Résultats (en pourcentage)						Cible	Évaluation de la mesure			Cibles		
	2016	2017	2018	2019	2019	2020		Rendement	Amélioration	Globale	2021	2022	2023
Pourcentage des enseignants, des parents et des élèves qui sont d'accord que l'école offre un milieu sécuritaire aux élèves, qu'ils y apprennent l'importance d'être bienveillants et respectueux envers les autres, et qu'ils y sont traités en toute justice	91,6	93,7	95,4	94,4	93,2/ 93,3 <sup>1</sup>	95,0	Très élevé	Constant	Excellent	94,0	95,0	96,0	
Pourcentage des élèves, des enseignants et des parents satisfaits de la qualité générale de l'éducation de base.	90,6	89,2	90,8	90,9	92,2	91,0	Très élevé	Constant	Excellent	93,0	94,0	95,0	
Pourcentage des enseignants et des parents estimant qu'on enseigne aux élèves les attitudes et les comportements qui leur permettront, après le secondaire, de réussir sur le marché du travail	90,1	86,9	92,3	86,8	91,3/ 91,2 <sup>1</sup>	87,0	Très élevé	Constant	Excellent	88,0	89,0	90,0	
Pourcentage des enseignants et des parents satisfaits de la participation des parents aux décisions prises au sujet de leurs enfants	83,8	85,4	86,3	80,8	89,0/ 89,5 <sup>1</sup>	81,0	Très élevé	Amélioration	Excellent	89,0	90,0	91,0	
Pourcentage des élèves, des enseignants et des parents indiquant que leur école et les écoles de leur autorité scolaire se sont améliorées ou n'ont pas changé au cours des trois dernières années	84,7	87,1	86,2	87,1	84,9/ 84,6 <sup>1</sup>	88,0	Très élevé	Constant	Excellent	85,0	86,0	87,0	

<sup>1</sup> Résultat sans CFED

## Commentaires relatifs aux résultats

Par exemple, des renseignements sur le contexte, des facteurs influant sur le rendement ou des mesures prises par l'autorité scolaire ayant pu motiver une évaluation « Amélioration » ou « Nette amélioration » selon le Pilier de responsabilisation.

## STRATÉGIES

En raison de la COVID-19 et des mesures sanitaires en place, certaines stratégies devront être modifiées ou même repoussées.

### Stratégies universelles:

Un appui ponctuel de mentorat et de résolution de problèmes est offert à chacune des directions par le biais de la position d'une direction générale adjointe aux services pédagogiques. Cet accompagnement quasi quotidien permet d'assurer la réussite de tous les élèves en assurant un leadership de qualité selon

la nouvelle norme et selon le guide de l'éducation. Les sujets couverts par cet accompagnement sont : l'évaluation des enseignants, le perfectionnement, l'inclusion, la petite enfance, la pédagogie, les programmes d'études, l'évaluation des élèves, la reconception du secondaire, l'orientation, etc.



Il est à noter aussi que le CSCE favorise une dotation de personnel certifié et non-certifié plus qu'adéquate dans les écoles afin de garder un ratio faible enseignant/ élèves sur le terrain, là où les interventions comptent le plus pour la sécurité, le bien-être et la réussite à tous les niveaux pour tous

les enfants et élèves. Suite à l'annonce fédérale d'appui en éducation et pour les services à l'enfance, du personnel a été ajouté pour faciliter la mise en œuvre des mesures sanitaires; (voir tableau ratio 2020-2021\*\*\*).

## MILIEU SÉCURITAIRE ET INCLUSIF:

- La dotation en assistante à l'éducation viendra appuyer les enseignants en inclusion et gestion des conflits avec des interventions universelles, ciblées et individuelles.
- Le conseil scolaire poursuit le développement d'un plan précis pour le domaine de la santé et la sécurité. Ce plan sera composé d'éléments qui relèvent des édifices et de l'infrastructure ou d'éléments touchant à la formation des employés.
- Le conseil scolaire maintiendra le poste d'une deuxième personne pour l'entretien des édifices.
- Des soirées informatives sur la citoyenneté seront organisées pour les parents de chaque communauté pour la sensibilisation à une utilisation appropriée et sécuritaire de la technologie.

- Favoriser les pratiques gagnantes en matière de communication écrite, pour les parents non parlant français de couples exogames qui désirent appuyer l'école francophone et le cheminement de leurs enfants en français. Le maintien d'un ratio élève-enseignant faible.

- Recueillir et faire connaître les pratiques gagnantes dans les écoles du Centre-Est pour impliquer davantage les parents (par ex: le mécanisme de la VOIX (comité fonctionnant en anglais) utilisé dans une des écoles pour permettre aux parents non parlant français d'alimenter le conseil d'école et aussi d'être informés des décisions).

## STRATÉGIES POUR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

- Le Centre-Est vise l'inclusion de tous ses élèves en salle de classe. Dans le but d'appuyer les enseignants et les aides pédagogiques pour la mise en œuvre de stratégies inclusives, des services contractuels sont fournis aux écoles en ergothérapie, en orthophonie et en santé mentale. Les spécialistes au privé travaillent directement avec les élèves dans les salles de classe ou en petits groupes et avec le personnel pour renforcer la capacité. La consultation et la collaboration prennent priorité sur l'évaluation.

- Les 5 écoles du Centre-Est mettent en œuvre les principes de l'approche collaborative avec l'appui du Consortium. L'équipe collaborative étendue du Conseil s'insère dans les classes afin

d'appuyer l'enseignant à répondre aux besoins de tous les élèves pour la réussite. Ainsi, un appui en bien-être, une orthophoniste, une psychologue et une ergothérapeute appuient les enseignants en participant à l'élaboration des plans d'appui à l'apprentissage et en modélisant des interventions directement dans la salle de classe. Un lien est également fait avec les autres intervenants du gouvernement ou au privé.

- Dans la mise en œuvre de l'approche collaborative, les enseignants démontreront dans leur enseignement et routine une attitude et une approche d'accueil de la diversité et des différences entre les apprenants et favoriseront l'égalité des



chances pour tous les apprenants de leur salle de classe (incluant tous les élèves). Ceci se fera de façon concrète avec des activités inclusives reconnaissant et célébrant la diversité dans la salle de classe, l'école, la communauté, l'Alberta et le Canada.

- Des formations en lien avec l'approche collaborative, l'inclusion, la réponse à l'intervention, la francisation, la différentiation, la littératie et numérité sont offerts tout au long de l'année pour parfaire les habiletés des enseignants dans ces domaines : outils PRIME (math), GB+ (lecture), orthophonie (lecture et écriture), méthode CAFÉ et 5 au quotidien (lecture et écriture), mathématiques, intégration de la technologie etc, et ce, par le biais de l'appui régulier du Consortium pour tous les enseignants.

- Le conseil continue à mettre l'emphase sur l'enseignement efficace se basant sur la recherche de John Hattie pour les 5 écoles afin de continuer la présentation d'éléments importants de la métá-analyse des recherches sur l'impact de différentes stratégies en éducation. Des journées

de perfectionnement professionnel ont été mises au calendrier afin de continuer les conversations et l'élaboration de stratégies d'enseignement efficace et de réponse à l'intervention afin d'assurer la réussite de tous les élèves. Par la suite, les équipes-écoles ont des conversations au sujet de ce qui a le plus d'impact sur l'apprentissage et la réussite. Entre autres, l'emphase est mise sur la collaboration, la rétroaction efficace, l'autoévaluation, les relations enseignants- élèves. Ces conversations encouragent les enseignants à maintenir, développer, modifier ou mettre en œuvre des stratégies gagnantes dans leur salle de classe.

- Toutes les écoles du Centre-Est administrent les examens communs disponibles développés par les enseignants francophones de la province- projet de la Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta- à la fin janvier et/ou fin juin et ce, en 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> année. Ceci permet d'enligner l'enseignement avec les programmes d'étude de la province et de garder l'emphase sur des stratégies pertinentes pour la réussite des élèves.

## QUALITÉ DE BASE DE L'ÉDUCATION :

- Les écoles prématernelle à la 12<sup>e</sup> ont utilisé les services de formation des conseils d'école dans le but de créer des occasions plus authentiques de participation aux décisions de leur école.

- Encourager l'offre d'occasions de rencontres pour les parents non parlant français de couples exogames qui désirent appuyer l'école francophone et le cheminement de leurs enfants en français.

- Recueillir et faire connaître les pratiques gagnantes dans les écoles du Centre-Est pour impliquer davantage les parents (par ex: le mécanisme de la VOIX (comité fonctionnant en anglais) utilisé dans une des écoles pour permettre aux parents non parlant français d'alimenter le conseil d'école et aussi d'être informés des décisions).

- Favoriser davantage la mise en place de moyens pour alimenter les partenariats entre le scolaire et la communauté francophone du milieu (organismes communautaires). L'école dans la communauté et la communauté dans l'école.

- La personne en bien-être viendra appuyer les enseignants en santé mentale et gestion des conflits avec des interventions universelles, ciblées et individuelles. Elle pourra enseigner des stratégies de gestion des émotions (autorégulation), de résolution de conflits et de gestion du stress.

- Le conseil scolaire poursuit le développement d'un plan précis pour le domaine de la santé et la sécurité. Ce plan sera composé d'éléments qui relèvent des édifices et de l'infrastructure ou d'éléments touchant à la formation des employés.

- Le conseil scolaire a embauché une deuxième personne pour l'entretien des édifices.

- Favoriser les pratiques gagnantes en matière de communication écrite, pour les parents non parlant français de couples exogames qui désirent appuyer l'école francophone et le cheminement de leurs enfants en français.



## MARCHÉ DU TRAVAIL :

- Le conseil scolaire continuera à promouvoir et à faciliter la réalisation des activités de formation périscolaires auprès des élèves (ex. *stages de leadership FJA*, activités avec le CDM, excursion hivernale à Jasper, festival de théâtre, etc.) et parascolaires traditionnels (ex. sports).
- Le conseil scolaire s'assurera que les élèves participeront aux foires d'emploi, journée de carrières et visites d'institutions post secondaires, incluant collèges professionnels ET de vocations.
- Le conseil scolaire maintiendra le poste de conseiller en orientation et à l'engagement des élèves pour appuyer, avec les équipes école, les besoins d'orientation de nos élèves du secondaire et les sensibiliser et encourager de poursuivre un rendement digne des bourses Rutherford. Ce conseiller s'occupera en plus de la coordination centrale de l'éducation hors campus (RAP, formation par stages, *Green Certificate*) pour l'année scolaire 2020-2021. Ceci engendra des relations plus solides entre le responsable et les élèves.

- Le conseil scolaire a désigné, en 2019-2020, une personne par école en bien-être grâce à une collaboration avec Réseau RCSD. Cette personne sera présente pour l'appui affectif, social et académique auprès de nos jeunes ayant des besoins dans ces domaines et ainsi réduire l'anxiété, les échecs ou le décrochage. Elle appuie aussi au dépistage et au déploiement vers des services plus spécialisés lorsque la situation d'un élève s'aggrave.

- Grâce à l'octroi en inclusion du Réseau RCSD, le conseil scolaire a accès aux services d'une psychologue à 0,5 ETP. Le mandat prioritaire de la psychologue est de se joindre aux équipes collaboratives pour l'appui quant aux interventions et stratégies universelles et ciblées. Dans quelques cas, elle peut aussi appuyer pour les besoins spécialisés médicaux, comportementales ou en santé mentale.

- Le conseiller en orientation et engagement, la personne désignée au bien-être et la psychologue se joindront aux équipes collaboratives des écoles pour participer pleinement à la conversation pour la réussite de tous les élèves.

### Remarques :

1. Lorsque le nombre d'élèves ou de répondants à un sondage est inférieur à six, les données ne sont pas publiées. Un astérisque indique la suppression de ces données.
2. De 2014 à 2017, le nombre d'élèves ayant répondu à l'aide de l'outil NotreÉCOLE/Entendez-moi (Tell THEM From ME) a influé sur le taux de participation au sondage.

# RATIO ENSEIGNANT-ÉLÈVES CSCE, 2020-2021

## Ratio enseignant-élèves

École	Total enseignant	Total, mat à 12	Ratio enseignant/élève
Beauséjour	11	103	9,36
Beaux-Lacs	14,4	176	12,22
Sommet	11,8	117	9,92
Ste-Catherine	4	35	8,75
Voyageur	17,5	242	13,83
<b>Conseil</b>	<b>58,7</b>	<b>673</b>	<b>11,47</b>

## Ratio enseignants, éducatrices et assistantes à l'éducation /enfants et élèves

École	Total personnel	Total prémat. à 12	Ratio adulte/enfant
Beauséjour	14	108	7,71
Beaux-Lacs	18,8	198	10,53
Sommet	14,8	134	9,05
Ste-Catherine	5,7	40	7,02
Voyageur	22,87	265	11,59
<b>Conseil</b>	<b>76,17</b>	<b>745</b>	<b>9,78</b>

## Ratio tout le personnel avec ajout financement COVID-19 /enfants et élèves

École	Total personnel	Total prémat à 12	Ratio adulte/enfant
Beauséjour	15	108	7,2
Beaux-Lacs	19,92	198	9,94
Sommet	15,92	134	8,42
Ste-Catherine	6	40	6,67
Voyageur	24,37	265	10,87
<b>Conseil</b>	<b>81,21</b>	<b>745</b>	<b>9,17</b>

## Ajout au secrétariat selon le nombre d'enfants et d'élèves par école

École	Total prémat à 12	ÉTP, 2020-2021
Beauséjour	108	0,9 ÉTP Beauséjour / 0,1 ÉTP Conseil
Beaux-Lacs	198	1,2 ÉTP
Sommet	134	1,0 ÉTP
Ste-Catherine	40	0,6 ÉTP
Voyageur	265	1,5 ÉTP



## Élèves inscrits au CFED ou à l'éducation à domicile

École	Total
Beauséjour	6
Beaux-Lacs	3
Sommet	3
Ste-Catherine	1
Voyageur	6
Conseil	19

## LES DÉFIS FUTURS À RELEVER

- Accueil et accompagnement des parents qui ne parlent pas français ;
- Développement de l'identité de l'élève qui va au-delà de celui de l'affiliation à la culture dominante anglophone (identité francophone, identité multiples)
- L'intégration du nouveau personnel, surtout ceux et celles provenant de milieu majoritaire;
- Participation des parents aux divers processus décisionnels;
- Programmation scolaire au secondaire (ex. choix de cours, accès aux programmes de crédits à double reconnaissance);
- Francisation (apprentissage du français);
- Valorisation du français dans l'école, dans les familles et dans la communauté;
- Équivalence en matière d'éducation à distance en passant par un financement stable et prévisible pour le Centre Francophone d'Éducation à Distance.

# SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Pour de plus amples renseignements :  
 Isabelle Poulin, Trésorière  
 (780) 645-3888/ [ipoulin@centreetest.ca](mailto:ipoulin@centreetest.ca)

## États financiers vérifiés 2019-2020

### **Sommaire financier 2019-2020**

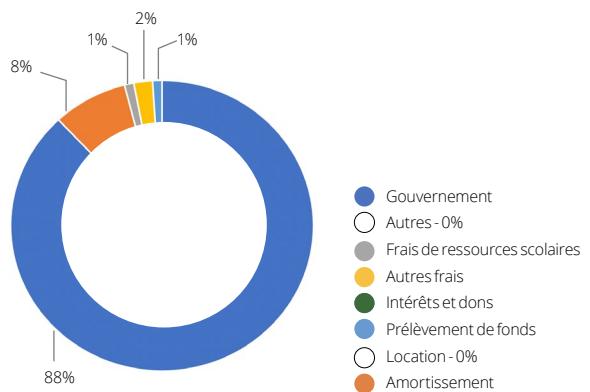
#### **Revenus**

Gouvernement albertain et fédérale	16 440 726 \$
Autres conseils scolaires	41 667 \$
Frais de ressources scolaires	148 167 \$
Autres frais et services	421 205 \$
Revenus d'intérêts, partenariats et dons	43 476 \$
Prélèvement de fonds	141 599 \$
Location	22 369\$
	<b>17 259 209 \$</b>
Amortissement	1 516 856\$

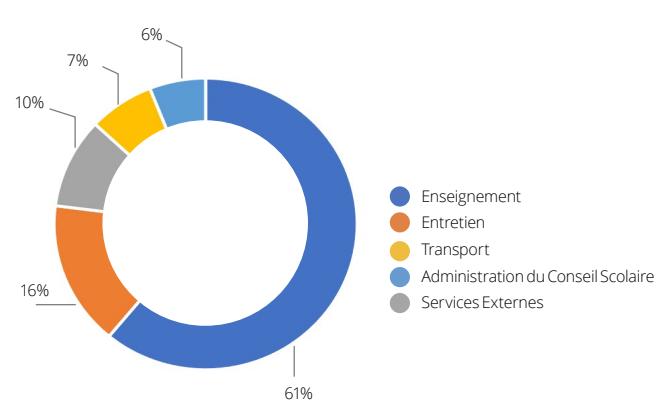
#### **Dépenses**

Enseignement	10 222 878 \$
Entretien	2 742 888 \$
Transport	1 225 126 \$
Administration du conseil scolaire	988 608 \$
Services externes	1 739 485 \$
	<b>16 918 985 \$</b>

#### **Revenus 2019-2020**



#### **Dépenses 2019-2020**





## TABLEAU COMPARATIF REVENUS ET DÉPENSES

	2019-2020	2018-2019	2017-2018
<b>Revenus</b>	<b>17 259 209 \$</b>	<b>17 215 079 \$</b>	<b>17 156 988 \$</b>
<b>Dépenses</b>			
Enseignement	10 222 878 \$	10 097 118 \$	10 229 575 \$
Entretien	2 742 888 \$	3 135 558 \$	3 043 703 \$
Transport	1 225 126 \$	1 390 932 \$	1 525 807 \$
Administration du conseil scolaire	988 608 \$	1 147 580 \$	1 323 883 \$
Services externes	1 739 485 \$	1 615 881 \$	1 357 743 \$
	<b>16 918 985 \$</b>	<b>17 387 070 \$</b>	<b>17 480 711 \$</b>
	<b>340,223 \$</b>	<b>(171,992) \$</b>	<b>(323 723) \$</b>

Le CSCE a commencé l'année 2019-2020 en déficit. Le surplus a été appliqué au plan de redressement du déficit.

### Fait saillants :

Au 30 septembre 2019, 799 élèves (2018 : 813) étaient inscrits au conseil scolaire ce qui démontre une baisse. De ce nombre, 93 (2018 : 112) étaient inscrits à la prématernelle.

### Fonds générés par les écoles

Les fonds générés par les écoles sont composés de frais d'inscriptions pour des activités sportives et culturelles, des levées de fonds (vente de biens, spectacles, annuaire, etc.), des dons ainsi que des octrois. Ces fonds sont utilisés pour des sorties éducatives enrichissantes et complémentaires, des activités extracurriculaires et autres afin d'améliorer l'expérience des élèves. Les fonds générés par les 5 écoles du conseil ont été de 304 068 \$ (2018-2019 : 471 966 \$) et des dépenses de 298 573\$ (2018-2019 : 451 087 \$) ont été engagées.



# SOMMAIRE DU BUDGET

[Lien, budget 2020-2021](#)

## Sommaire du budget 2020-2021

### Inscriptions (avec projections)

Prématernelle et maternelle	157
1 <sup>er</sup> à 12 <sup>e</sup> année	660
	817

### Revenus

Gouvernement albertain et fédérale	16 366 174 \$
Autres conseils scolaires	15 000 \$
Frais de ressources scolaires	145 329 \$
Autres frais et services	560 664 \$
Revenus d'intérêts, partenariats et dons	3 383 \$
Prélèvement de fonds	223 836 \$
Location	21 553 \$
Gain sur disposition d'actifs	- \$
	<hr/> 17 335 939 \$

### Dépenses

Enseignement	10 685 043\$
Entretien	2 754 494 \$
Transport	1 648 552 \$
Administration du conseil scolaire	860 660 \$
Services externes	1 378 658 \$
	<hr/> 17 327 407 \$

Le Conseil prévoit un surplus de l'ordre de 8 532\$ pour l'année financière 2020-2021.

### Fait saillants

Au 30 septembre 2020, 764 élèves (2019 : 786) étaient inscrits au conseil scolaire ce qui démontre une baisse. De ce nombre, 72 (2019 : 86) sont inscrits à la prématernelle. Les départs d'élèves et cette baisse s'expliquent par le choix de parents de garder leurs enfants à la maison en prématernelle qui n'est pas obligatoire et aussi par le choix de parents anglophones d'offrir l'école à domicile mais avec un conseil anglophone. Il est à noter que le CSCE a tout de même 19 élèves inscrits à l'école virtuelle francophone (CFED) ou à l'éducation à domicile.

### [Sommaire des plans d'installations et d'immobilisations](#)



## PARTICIPATION DES PARENTS

- Dans les cinq communautés ayant des écoles traditionnelles, les conseils d'école sont bien établis et assurent la représentativité des parents de leur milieu. À chaque année, les conseils d'école participent au processus d'élaboration du plan des écoles.
- Certains des conseils d'école ont suivi la formation offerte par la FPFA, facilitant ainsi le travail et le rôle des conseils d'école, en tant qu'instance représentant la voix des parents. Ces formations s'offrent sur une rotation en fonction du besoin et de la disponibilité de la ressource.
- L'implication authentique des conseils d'école dans les processus décisionnels et de consultation est un processus continu.
- Le processus sera entamé de nouveau au cours de l'année scolaire 2019-2020, suite au travail des conseillers au niveau de la gouvernance, de l'évaluation en fonction des résultats et de la mise en œuvre de la Loi sur l'éducation.

## DATE LIMITE ET COMMUNICATION

- Le rapport des résultats annuels en éducation et le plan triennal sont combinés dans un seul document. Ce document a été élaboré conformément aux exigences énoncées dans la déclaration de responsabilités. De même, en ce qui a trait aux exigences pour les directions d'école, ces dernières ont été informées des attentes provinciales, y compris l'exigence que les résultats scolaires et l'interprétation des piliers de responsabilisation soient communiqués aux conseils d'école. Les directions d'école ont fait part de la nature de l'implication de leur conseil d'école respectif dans l'élaboration du rapport annuel. De plus, une démarche de planification stratégique incluant des

consultations auprès de la communauté scolaire et une validation auprès des conseils d'école en '14-'15 a permis de faire ressortir les priorités stratégiques pour les prochaines années. Le processus sera entamé de nouveau au cours de l'année scolaire '19-'20, suite au travail des conseillers au niveau de la gouvernance et l'évaluation en fonction des résultats.

- Le rapport des résultats annuels en éducation et le plan triennal ont été adoptés à la rencontre extraordinaire du 20 décembre 2019 du Conseil scolaire Centre-Est.

## PROTECTION DES DÉNONCIATEURS

Le Conseil scolaire Centre-Est n'a reçu aucune demande de protection des dénonciateurs et n'a reçu aucune plainte en cette matière. Aucun rapport à soumettre.



[www.centreest.ca](http://www.centreest.ca)